

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1015

Artikel: Au coup par coup
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au coup par coup

Enfin les voilà, ces taxes d'orientation! Louées par les tenants du libéralisme parce que conformes aux principes de l'économie de marché, présentées comme l'alternative moderne aux interventions autoritaires de l'Etat, elles ont été jusqu'à présent systématiquement rejetées par les mêmes dès lors qu'un projet concret était proposé. Cette fois, le consensus politique semble acquis — menace climatique aidant — si l'on en croit les premières réactions à l'idée du Conseil fédéral de taxer les agents énergétiques responsables des émissions de CO₂.

Si nous ne pouvons que nous réjouir de cette décision quant au principe qu'elle entend mettre en place, des améliorations sur le fond sont nécessaires; nous émettons aussi de sérieuses réserves sur la manière.

Flavio Cotti est un familier des effets d'annonce: le magistrat tessinois aime à ponctuer le quotidien politique de déclarations fracassantes et de projets inattendus; il sait jouer avec art de l'actualité. La manière plaît puisqu'il caracole en tête des sondages de popularité. Mais au-delà de la manière, qu'en est-il de l'efficacité?

Le projet de taxe sur le CO₂ sent la précipitation. On aurait préféré une solution mieux étayée, qui présente clairement les avantages et les inconvénients d'une telle intervention et les modalités financières de son application. Une solution dont on puisse apprécier le rôle dans la politique de protection de l'environnement et l'effet sur les finances fédérales. Aujourd'hui, c'est la menace climatique qui occupe le devant de la scène.

Sur l'urgence d'agir existe un large accord. Mais s'agit-il de jours ou de mois ou plutôt de sérieux dans l'action? On ne peut s'empêcher de voir dans ce projet soudain un coup justifié par la deuxième conférence sur le climat qui se déroule actuellement à Genève. La Suisse y fera donc bonne figure internationale et peut espérer entraîner quelques pays réticents dans son sillage. Soit.

Osons quelques rappels moins planétaires mais néanmoins importants pour la protection de l'environnement.

Cette taxe ne va-t-elle pas mettre en péril la réforme des finances fédérales et l'introduction de la TVA qui prévoit l'imposition des agents énergétiques? Or assurer les ressources de la Confédération est une condition indispensable d'une politique efficace et à long terme de la protection de l'environnement.

Les objectifs de qualité de l'air fixés par le Conseil fédéral ne seront pas atteints dans le délai imparti. C'est pourquoi Flavio Cotti avait promis pour cet été un nouveau train de mesures, des mesures étudiées et évaluées par les ingénieurs d'Elektrowatt. Rendez-vous manqué; les projets sont toujours dans les tiroirs (lire l'article en page 2).

La protection de l'environnement — ou, pour être plus précis, le rétablissement des qualités suffisantes du milieu vital — exigera à coup sûr un effort important. On attend dès lors du Conseil fédéral une action cohérente et efficace sur le long terme et non des gestes ponctuels inspirés par l'actualité immédiate. JD

DOSSIER DE L'ÉDITO

Le principe de la taxe

(jd) Une taxe d'orientation vise à modifier les comportements afin de réaliser un objectif. Il s'agit d'un mécanisme qui joue sur le calcul économique du consommateur. Dès lors le niveau de la taxe est déterminant pour assurer le succès de

la mesure. A cet égard le projet gouvernemental reste modeste puisque la dépense supplémentaire moyenne pour un ménage — déplacements et chauffage — ne dépassera pas 60 francs par mois. Or selon le bureau d'étude Infrac, il faut prévoir une taxe de 30% au moins pour susciter une réduction sensible de la consommation. Déjà la gauche et les Verts ont souligné l'insuffisance du projet. Mais l'important, dans un premier temps, (suite en page 2)